



SNUDI-FO 35

35, rue d'Echange 35000 RENNES
Tel : 02.99 65.36.63 le lundi et le mardi 06.43.03.93.67 les autres jours
Fax : 02.99.31.64.32 Mail : snudifo35@wanadoo.fr
Site : <http://snudifo35.over-blog.com>

SYNDICAT NATIONAL UNIFIE DES DIRECTEURS ET INSTITUTEURS
ET PROFESSEURS DES ECOLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC FORCE OUVRIERE

Rennes le 16 novembre 2010

à

Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Directeur des Services Départementaux
de l'Education Nationale d'Ille et Vilaine

Objet : accompagnement des élèves handicapés

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous avons été informés que, dans un certain nombre d'écoles du département, des recrutements d'EVS qui auraient dû permettre de mettre en œuvre des notifications MDPH d'accompagnement d'enfants handicapés, n'ont pu se faire faute de crédits.

La scolarisation des élèves handicapés nécessite des moyens conséquents, tant matériels qu'humains. En faire l'économie ne pourrait conduire qu'à gravement perturber, voire rendre impossibles les apprentissages dans les classes concernées et dégrader considérablement les conditions de travail de nos collègues.

Cette année encore, les faits démontrent la nécessité de créer de vrais emplois pour l'accompagnement des élèves handicapés, dans le cadre du statut de la Fonction Publique.

Pour l'heure, tant pour les élèves et leur famille que pour les personnels des écoles concernées, le SNUDI FO 35 vous demande d'intervenir en urgence et de tout mettre en œuvre pour que les décisions de la MDPH soient effectives, sans retard ni rupture, et donc de procéder aux recrutements nécessaires et/ou de renouveler les contrats dans les délais légaux le cas échéant.

Veillez agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de notre parfaite considération.

Sylvain VERMET
Secrétaire départemental du SNUDI FO 35